



S&P Global Ratings salue une nouvelle fois la qualité de la gestion budgétaire de Paris

S&P Global Ratings confirme les notes de référence de Paris à long terme « AA » et à court terme « A-1+ », les plus hautes possibles pour une collectivité française, avec une perspective stable. L'agence salue la « gouvernance et la gestion financières fortes » de la capitale française.

Dans un contexte budgétaire très contraint pour les collectivités, la qualité de la gestion financière de Paris est une nouvelle fois soulignée par l'agence S&P Global Ratings qui lui maintient la note « AA » avec perspective stable, note la plus élevée pour une collectivité territoriale française.

Ces experts indépendants affirment que « la Ville de Paris bénéficie d'une gouvernance et d'une gestion financière fortes, d'un cadre institutionnel favorable et d'indicateurs socio-économiques très solides ».

Ils rappellent également la « forte capacité » de la Ville à « maîtriser ses dépenses de fonctionnement, en particulier celles de personnel » et saluent la « stratégie budgétaire claire » et le « haut degré de transparence financière » mis en place par l'exécutif municipal.

Cette recherche de sobriété dans les dépenses de fonctionnement assure à la collectivité un niveau d'épargne brute important.

L'amélioration du taux d'épargne brute participera à maintenir des « besoins de financement modérés » indique l'agence de notation. Et de conclure que « le recours à l'emprunt serait contenu », permettant à la Ville de présenter un taux d'endettement toujours nettement inférieur à la moyenne des grandes villes françaises.

« Cette excellente notation valide la stratégie budgétaire ambitieuse et rigoureuse conduite pour mettre en œuvre le programme de mandature 2014-2020 présenté par Anne Hidalgo », réagit Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire au budget, au financement et à la transformation des politiques publiques. « Cette stratégie associe développement du service public, sobriété et recherche de la qualité de service aux usagers », poursuit l' élu.

La sobriété des dépenses de fonctionnement, associée à la recherche de nouvelles recettes, permet d'assurer une stabilité de la fiscalité directe locale et de soutenir la réalisation du plan

d'investissements de la mandature ambitieux de 10 milliards d'euros, engagements forts de la Maire de Paris.

Par ailleurs, la Ville bénéficie d'une liquidité exceptionnelle qui lui permet d'emprunter dans de très bonnes conditions, en particulier à travers l'émission d'obligations. Son taux d'emprunt pour 2017 s'est ainsi établi à 1,54 % pour une maturité moyenne de 14,6 ans.

Contact presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61